



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 15 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trois juin à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Membres présents : AUJARD Michel, BLAUD Didier, CHARENTON Dominique, DECHAINÉ Catherine, MORISSEAU Aurélie, GERON Sébastien, PIQUEREAU Francis, RIVET Damien

Absents excusés : Mrs JORIGNE Sébastien et GUILLET Patrick



### **Participation aux frais liés aux dépôts sauvages**

Le conseil municipal décide de fixer un coût forfaitaire d'un montant de 100 € pour la gestion administrative et autres frais. Si le responsable ne s'est pas totalement exécuté au terme du délai de 10 jours, un tarif forfaitaire de 400 € sera aussi appliqué pour l'enlèvement des objets déposés illicitement sur le site concerné et tenant compte de l'ensemble des frais (déplacement, main d'œuvre, matériel). Ces tarifs entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### **Fonds départemental d'aide aux jeunes**

Le conseil municipal décide de ne pas contribuer à ce fonds.

### **Redevance pour occupation du domaine public (Orange)**

La commune va percevoir la somme de 272.20 € pour occupation du domaine public par Orange (artère aérienne, artère souterraine).

### **Location de la salle « La Bécotine »**

Suite à une 2<sup>ème</sup> demande de la liste « Juscorps, Mon Village », le conseil municipal, à la majorité, maintient sa décision de ne pas rembourser la location de la salle du 12 mars 2020 à la Liste « Juscorps Mon Village ».

### **14 juillet 2021**

Au vu des règles sanitaires toujours en vigueur, le conseil municipal prévoit d'organiser un apéritif, sur inscription qui pourra être suivi d'un pique-nique le 14 juillet au soir (sorti du panier)

### **Elections du 20 et 27 juin 2020**

Le conseil municipal opte pour des vacances de 5h soit de 8h à 13h et de 13h à 18h pour les 2 tours.

### **Point école**

- TAPS : un sondage va être fait auprès des parents pour savoir s'ils souhaitent maintenir les Temps d'Activités Périscolaires (TAPS) pour la rentrée 2021/2022 ou les abandonner. Une information sera, ensuite, communiquée avant la fin de l'année scolaire.
- Restaurant scolaire : une étude est en cours en commun avec la commune de Saint Martin de Bernegoue afin de faire une facturation suivant le quotient familial
- Règlement intérieur garderie et cantine : en cours de réécriture pour la rentrée 2021/2022.

### **Questions diverses**

- ☞ Aire de jeux : voir s'il faut le réparer ou le démonter
- ☞ Boîtes à livres : réflexion sur des idées de boîtes à livres (cabines téléphoniques, vestiaires ou autres)
- ☞ SIVOM de Prahecq : la balayeuse passera en mai et en novembre
- ☞ Mur du cimetière : réflexion pour des semis de sauge, de valériane et plantation d'iris
- ☞ Prochain conseil : le 30 juin 2021